

Mise en place d'ombrières photovoltaïques sur des sites départementaux

Le Département possède sur ses lieux de travail des espaces de parking qu'il souhaite valoriser afin de répondre aux enjeux environnementaux de développement des énergies renouvelables.

Le projet a pour objet la mise en place d'ombrières solaires photovoltaïques pour la production d'électricité issue d'une ressource locale et renouvelable afin de réduire les coûts de fonctionnement de la collectivité par l'autoconsommation de l'électricité produite, et réduire sa dépendance énergétique.

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention « DSID rénovation thermique » imputée à l'action 362-01 du programme 362 « Ecologie » de la mission « Plan de relance » en 2021.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	180 000 €	DSID Rénovation thermique (55,56 %)	100 000 €
		Département des Deux-Sèvres (44,44 %) - Autofinancement	80 000 €
TOTAL	180 000 €	TOTAL	180 000 €



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

Création d'une Odyssée Outre-Mer au parc de Zoodyssée

Le Département souhaite développer l'attractivité du parc de Zoodyssée afin d'en augmenter la fréquentation et développer ses actions de conservation.

Le projet a pour objet la création d'une odyssée Outre-Mer consacrée à la faune guyanaise. Ce nouvel espace permettra de valoriser les différents milieux de ce département d'outre-mer (forêt tropicale, mangrove, forêt du littoral...) et de sensibiliser le public aux menaces qui pèsent sur eux. L'accent sera mis sur l'immersion (plantation, volière immersive, scénographie...) et 11 nouvelles espèces animales pourront ainsi être présentées au public.

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention « DSID part projets » imputée au budget 2021 du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	998 900 €	DSID Part projets (30,03 %)	300 000 €
		Département des Deux-Sèvres (69,97 %) - Autofinancement	698 900 €
TOTAL	998 900 €	TOTAL	998 900 €



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

Rénovation du platelage de l'itinéraire cyclable « Vélofrancette » reliant Coulon et La Garette dans le marais poitevin

Le réseau cyclable du Marais poitevin est constitué d'une vélo-route d'intérêt national, la Vélofrancette, et d'un réseau de boucles locales. Il est le support d'une offre touristique majeure du territoire.

L'aménagement du site a été réalisé en 2005, avec notamment la mise en place d'un platelage de 600 mètres linéaires au-dessus de la zone humide entre Coulon et La Garette. L'altération de cet ouvrage nécessite une rénovation pour garantir la sécurité des usagers et permettre un usage adapté à la diversité des pratiques et l'augmentation des fréquentations.

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention « DSID part projets » imputée au budget 2021 du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	1 335 000 €	DSID Part projets (25,39 %)	338 976 €
		Plan de relance Grand site du Marais poitevin (50%)	667 500 €
		Département des Deux-Sèvres (24,61 %) - Autofinancement	328 524 €
TOTAL	1 335 000 €	TOTAL	1 335 000 €



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Travaux de réfection de la toiture terrasse de la médiathèque départementale située route de Coulonges à Niort avec mise en place de panneaux solaires photovoltaïques

La Médiathèque des Deux-Sèvres, située route de Coulonges à Niort, accueille des bureaux administratifs et des espaces d'accueil grand public. L'ensemble représente une surface de toiture terrasse importante présentant des points de vétusté au niveau de l'étanchéité ainsi qu'au niveau des couvertines.

Le Conseil départemental des Deux-Sèvres porte le projet de réaliser la réfection de la toiture terrasse de la Médiathèque tout en apportant un complexe isolant et la mise en place de panneaux solaires photovoltaïques.

La performance demandée sera conforme à minimum à la réglementation thermique dans l'existant.

- Ce projet présente plusieurs avantages :
- Améliorer le confort thermique des usagers
- Réduire les consommations énergétiques
- Préserver la pérennité des ouvrages

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention « DSID part projets » imputée au budget 2022 du ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	375 648 €	DSID Part projets (80 %)	300 518 €
		Département des Deux-Sèvres (20 %) - Autofinancement	75 130 €
TOTAL	375 648 €	TOTAL	375 648 €



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Travaux de rénovation énergétique et de réduction du taux de radon au collège François Albert à Celles-sur-Belle

Le Département porte le projet de mettre en place un système de ventilation permettant d'assurer une meilleure ventilation des locaux. Il est proposé de mettre en place une VMC double flux avec une gaine apparente micro-perforée pour traiter le radon et améliorer ainsi la qualité de l'air intérieur.

Parallèlement à ces travaux, il est prévu de refaire les plafonds des salles concernées, la hauteur sous plafond sera ainsi réduite. Les luminaires seront également remplacés par des éclairages LED.

Ces travaux font partie des préconisations lors de la phase de pré-diagnostic, permettant ainsi d'atteindre nos objectifs du décret tertiaire.

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention « DSID part projets » imputée au budget 2023 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	250 000 €	DSID Part projets (75 %)	187 500 €
		Département des Deux-Sèvres (25 %) - Autofinancement	62 500 €
TOTAL	250 000 €	TOTAL	250 000 €



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

Travaux de réfection de chauffage par la mise en place d'une pompe à chaleur au collège Emile Zola à Prahecq

Le Conseil départemental des Deux-Sèvres porte le projet de réaliser la réfection de la chaufferie existante par la mise en place d'une pompe à chaleur air/eau basse température de 250 kW. Cette option fait partie des préconisations lors de la phase pré-diagnostic permettant ainsi d'atteindre nos objectifs du "Décret tertiaire".

Ce projet présente plusieurs avantages :

- Améliorer le confort thermique des usagers
- Réduire les consommations énergétiques d'origine fossile
- Préserver la pérennité des ouvrages
- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre et donc d'améliorer notre bilan carbone

Il est estimé une réduction de 50% de nos consommations énergétiques et une baisse de 80% de nos émissions de gaz à effet de serre. Cette nouvelle installation sera pilotée par la GTC en place. Nous pourrons ainsi suivre au plus près les consommations énergétiques et détecter plus rapidement les dérives. Des actions de formation et de sensibilisation seront également dispensées auprès des usagers afin de répondre à nos engagements et d'exploiter au mieux l'installation.

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention « DSID part projets » imputée au budget 2023 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	270 000 €	DSID Part projets (75 %)	202 500 €
		Département des Deux-Sèvres (25 %) - Autofinancement	67 500 €
TOTAL	270 000 €	TOTAL	270 000 €



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Travaux de réfection de chauffage de l'antenne médico-sociale (AMS) à Bressuire

Suite au diagnostic réalisé par un bureau d'études, le Département a le projet de modifier son système de production de chaleur et de rafraîchissement afin de répondre aux besoins des usagers, d'améliorer leur confort. Il est envisagé la pose de deux pompes à chaleur air/eau, de remplacer tout le réseau de distribution et les ventilo convecteurs, et de mettre en place une GTC permettant de piloter l'installation à distance et de détecter plus rapidement les dérives.

Ce projet présente plusieurs avantages :

- Améliorer le confort thermique des usagers
- Réduire les consommations énergétiques d'origine fossile
- Préserver la pérennité des ouvrages
- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre et donc d'améliorer notre bilan carbone

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention « DSID part projets » imputée au budget 2023 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	208 333 €	DSID Part projets (75 %)	156 250 €
		Département des Deux-Sèvres (25 %) - Autofinancement	52 083 €
TOTAL	208 333 €	TOTAL	208 333 €



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Travaux de rénovation intérieure du collège Le Pinier à Melle

Le Conseil Départemental des Deux-Sèvres porte le projet de travaux de rénovation intérieure du collège. Les travaux consistent à remplacer les plafonds et remplacer les luminaires existant par des lampes LED, moins consommatrices d'électricité. Les sols vont être repris. Les salles de classes vont être repeintes. Certaines menuiseries intérieures seront reprises pour respecter les normes PSH.

Nous profiterons de cette phase de travaux pour refaire une mise aux normes électricité, incendie et accessibilité.

La rénovation concerne l'ensemble du collège, hors logements de fonction.

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention « DSID part projets » imputée au budget 2024 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	2 300 000 €	DSID Part projets (38,56 %)	886 993 €
		Département des Deux-Sèvres (61,44 %) - Autofinancement	1 413 007 €
TOTAL	2 300 000 €	TOTAL	2 300 000 €



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Travaux de remplacement de menuiseries et réfection de couverture à la Maison départementale de l'enfance à Niort

Le Château de la Tiffardière à Niort accueille le site de la Maison départementale de l'enfance. Les menuiseries bois sont dans un état de vétusté avancée, responsable de sensations d'inconfort et entraînant des surcoûts énergétiques. La toiture présente des infiltrations.

Le projet prévoit le remplacement des menuiseries bois du château et du foyer attenant. Les toitures des bâtiments B, C, E, G ; G vont être reprises.

Les objectifs sont :

- améliorer la performance énergétique des menuiseries pour un meilleur confort thermique et acoustique et une réduction des consommations énergétiques (bois déchiqueté et gaz naturel) ;
- améliorer la toiture permettant de réduire les infiltrations pour un meilleur confort et une réduction des charges de réparation ;
- améliorer la valeur patrimoniale du site.

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention « DSID part projets » imputée au budget 2024 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	600 000 €	DSID Part projets (75 %)	450 000 €
		Département des Deux-Sèvres (25 %) - Autofinancement	150 000 €
TOTAL	600 000 €	TOTAL	600 000 €



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Travaux de réfection des sanitaires des pôles administratifs, externat, technologie du collège Voltaire à Airvault

Le collège Voltaire situé à Airvault accueille 211 collégiens. Les sanitaires de cet établissement ne sont pas conformes aux normes d'accueil de personnes en situation de handicap et non adaptés aux normes sanitaires et d'hygiène.

Le Conseil départemental porte le projet de remettre à neuf l'ensemble des sanitaires de l'administration, de l'externat et des bâtiments technologie. Ils seront adaptés aux personnes en situation de handicap. Les installations de chauffage, ventilation et électricité seront remises aux normes.

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention « DSID part projets » imputée au budget 2024 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	180 000 €	DSID Part projets (50 %)	90 000 €
		Département des Deux-Sèvres (50 %) - Autofinancement	90 000 €
TOTAL	180 000 €	TOTAL	180 000 €



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Travaux d'amélioration de la couche de roulement de la route départementale 744 à La Petite Boissière

La route départementale 744 assure la liaison entre Niort et Mauléon. Elle supporte un trafic journalier de 4 900 véhicules dont 530 poids lourds. Les défauts de surface de la chaussée conjugués avec l'importance des flux de circulation génèrent du bruit qui peut porter atteinte au cadre de vie des riverains.

Il est proposé d'intervenir sur la couche de roulement dans ce secteur urbanisé pour :

- améliorer la sécurité de déplacement des usagers ;
- réduire le bruit lié aux dénivellations de la chaussée ;
- rénover la chaussée de manière préventive avant d'atteindre un état de dégradation nécessitant des interventions lourdes souvent défavorables pour le bilan carbone et les gaz à effet de serre.

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention « DSID part projets » imputée au budget 2024 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	125 000 €	DSID Part projets (50 %)	62 500 €
		Département des Deux-Sèvres (50 %) - Autofinancement	62 500 €
TOTAL	125 000 €	TOTAL	125 000 €



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Travaux d'amélioration de la couche de roulement de la route départementale 950 à Melle

La route départementale 950 supporte la circulation de l'axe Poitiers/Saintes. La section proposée est située sur la commune de Melle, entre le giratoire de La Colonne (point d'échanges entre le trafic de l'axe Poitiers/Saintes et RN10/Niort) et le giratoire de Super U. Le trafic journalier est de 7 927 véhicules dont 604 poids lourds.

La couche de roulement de la section à traiter présente des déformations et fissurations ainsi que de nombreuses zones avec des départs de matériaux. L'importance du trafic génère des bruits qui peuvent porter atteinte au cadre de vie des riverains. De plus, les conditions de circulation deviennent inconfortables.

Il est proposé d'intervenir sur la couche de roulement dans ce secteur urbanisé pour :

- améliorer la sécurité de déplacement des usagers ;
- réduire le bruit lié aux dénivellations de la chaussée ;
- rénover la chaussée de manière préventive avant d'atteindre un état de dégradation nécessitant des interventions lourdes souvent défavorables pour le bilan carbone et les gaz à effet de serre.

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention « DSID part projets » imputée au budget 2024 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	243 333 €	DSID Part projets (50 %)	121 667 €
		Département des Deux-Sèvres (50 %) - Autofinancement	121 666 €
TOTAL	243 333 €	TOTAL	243 333 €



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Travaux de reconstruction du collège Louis Merle de Secondigny

Le Département porte le projet de reconstruire le collège Louis Merle et un internat et de déconstruire l'actuel collège. L'enjeu est d'appliquer les principes du Plan Collège 2050 à ce nouvel établissement et de retrouver toutes les fonctionnalités organisationnelles, fonctionnelles, techniques et spatiales propres à l'activité du collège.

Le futur collège aura une capacité d'accueil de 400 élèves avec extension possible et il sera doté d'un internat pouvant accueillir 32 internes avec également extension possible.

Le projet présente plusieurs objectifs fonctionnels et environnementaux : le collège sera fonctionnel, respectueux de l'environnement dans sa conception et facile d'entretien ; les espaces seront modulables, polyvalents ou mutualisables ; la construction sera sobre tant sur le plan de son architecture qu'en matière de consommation d'espaces et d'énergies ; les matériaux permettront de maîtriser l'empreinte carbone des travaux de construction (structure en ossature bois).

Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale et énergétique forte :

- Objectif Re2020 -34% ;
- Le niveau E4C2 pour l'internat et la demi-pension, non soumis à la Re2020 ;
- Etanchéité à l'air $< 0.8 \text{ m}^3/(\text{h} \cdot \text{m}^2)$;
- Mise en place de panneaux solaires photovoltaïques en toiture avec autoconsommation d'une surface avoisinant les 934 m^2 pour une puissance totale de 210 kWc ;
- Chauffage de l'ensemble du collège par pompes à chaleur géothermie comprenant entre 16 et 20 sondes verticales. Cette solution permet d'éviter l'émission de 40 tonnes de CO_2 par an et permet de réduire de 26 la consommation en énergie primaire par rapport à une solution gaz propane ;
- Rafraîchissement par géo-cooling en optant pour une émission de chaleur par plancher chauffant ;
- Récupération des eaux de pluie ;
- Récupération de la chaleur des chambres froides pour préchauffer l'eau chaude sanitaire de la demi-pension.

Ce projet présente plusieurs avantages :

- Améliorer le confort thermique des usagers en hiver et été ;
- Réduire les consommations énergétiques d'origine fossile ;
- Prévenir la pérennité des ouvrages ;
- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre et donc améliorer notre bilan carbone.

La présente demande ne concerne que les lots 2 « terrassement-VRD », 5 « gros œuvres » et 6 « ossature charpente bois »

Le début de l'opération : Décembre 2025

Durée de l'opération : 2 ans et 3 mois

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention inscrite au budget opérationnel de programme (BOP 119) « concours financiers aux communes et groupements de communes » imputée sur le BOP 0119-C001 (DSID part projets) du budget 2025 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	6 491 000 €	DSID Part projets (20,49 %)	1 329 872 €
		Département des Deux-Sèvres (79,51 %) - Autofinancement	5 161 128 €
TOTAL	6 491 000 €	TOTAL	6 491 000 €



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU